

REDON

RÉDACTION et PUBLICITÉ : 5, rue des Douves. Téléphone 2-66

Le Comice agricole du canton de Redon s'est tenu hier à Langon où il n'avait pas eu lieu depuis 20 ans

Le Comice agricole du canton de Redon ne se tient que tous les trois ans et alternativement dans chacune des sept communes qui le composent. Et il faut remonter à vingt ans pour en constater la venue à Langon. Il est à remarquer d'autre part que cette localité se trouve à la périphérie du canton, et ceci explique que les autres communes n'y participent pour ainsi dire pas.



Les officiels s'entretiennent devant la mairie

Hier, M. Renouard, maire et conseiller général, faisait les honneurs de sa commune à ses invités, pendant que les membres du jury opéraient dans une prairie proche le bourg. Nous y avons noté la présence de M. P. Manière, sous-préfet ; du comte Yvonnick de Saint-Germain, président du Comice agricole et maire de Bains-sur-Oust ; du comte de Trégoff, secrétaire, et de M. S. Heuzé,

trésorier du dit Comice ; du général Le Brigand, maire de Redon ; le lieutenant Letanoux, commandant la section de gendarmerie de l'arrondissement ; M. Lemarquer, conseiller agricole ; M. l'abbé Poussin, recteur de Langon ; C. F. Xavier, directeur de l'école des Maristes ; M. Achard, ingénieur de la Subdivision des Ponts et Chaussées de Redon ; M. Gommeriel, secrétaire général de la sous-préfecture ; M. H. Régent, de la Caisse Rurale Agricole ; M. J. de Pioger, de Bains-sur-Oust ; M. C. de Saint-Germain, de Redon ; le commandant Guérin, de Langon ; le maréchal des logis-chef Dréano, commandant labrigade de Gendarmerie de Pipriac ; M. Gaudichon, maire de Brain-sur-Vilaine ; M. Février, secrétaire de mairie de Renac ; M. Gloux, adjoint au maire de La Chapelle-Saint-Melaine ; etc ., etc...



Le cortège se rend au monument aux morts pour le dépôt des gerbes. De gauche à droite, derrière les porte-drapeaux : M. Renouard, conseiller général ; M. Manière, sous-préfet ; M. de Saint-Germain, maire de Bains-sur-Oust, président du comice, et le général Le Brigand, maire de Redon.

Toutes ces personnalités qu'accompagnaient les conseillers municipaux, se rendirent au Monument aux Morts situé près de l'église, où furent déposées trois superbes gerbes portées par Mlles Jacqueline Renouard, Madeleine et Marie-Jeanne Dandé, portant toilettes aux couleurs nationales.

Le cortège des dispersa ensuite pour faire le tour de l'exposition du Comice. Un banquet réunissait dans l'après-midi officiels et exposants sous un hangar de l'école des Frères Maristes.

Nous donnons d'autre part les résultats des divers concours dont certains, comme le concours de labourage, ne devaient se faire que dans la soirée. , après le banquet.

Le palmarès

Serviteurs ruraux. — 1. Vve Rolais, la Bogotterie, en Bains-sur-Oust, 52 ans chez le même employeur, 2.000 fr. ; 2. Pinard Jean-François, la Rouardais, Bains-sur-Oust (37 ans), 1.000 fr. ; 3. Riaud Véronique, Gundel, en La Chapelle-Saint-Melaine (35 ans), 500 fr. ; 4. Huet Pierre, la Poignardais, Bains-sur-Oust (27 ans), 300 fr. ; 5. Guérin Bernard, le Vieux-Bot, Langon (21 ans), 300 fr. ; 6. Guérin Madeleine, le Vieux-Bot, Langon (15 ans), 300 fr.

Cultures, tenue de ferme. — **Exploitations au-dessus de 20 ha.** : 1. Dandé Jean, Bréheil, Langon, 8.000 francs, un diplôme et une médaille de bronze ; 2. Lâiné Jean, Trefellan, en Bains-sur-Oust, 5.000 francs, une médaille et un sac aliment Sanders ; 3. Robert Alphonse, à la Croix-de-Roche, Langon, 4.000 francs et un sac aliment Sanders ; 4. Laurent René, la Favrais, Langon, 2.000 francs ; 5. Hémerly Joachim, la Rouardais, Bains-sur-Oust, 1.000 fr. — **Exploitations au-dessous de 20 ha** : 1. Godard Louis, le Bois-Gaudin, Langon, 4.000 fr. — **Propriétaires** : Gouin Joseph, Bizeul, Bains-sur-Oust, 4.000 fr., une médaille d'argent et un sac d'engrais ; Ménard René, la Ménagerie, Bains-sur-Oust, 3.000 fr.



Un beau lot de génisses bretonnes

Espèce bovine. — **Taureaux croisés et nantais de 12 mois et au-dessus** : 1. Porcher Julien, Port-de-Roche, Langon, 3.000 fr. ; 2. Porcher Julien, Port-de-Roche, Langon, 1.500 fr. ; 3. Rondouin Albert, le Bot, Langon, 1.000fr. — **Taureaux bretons de 12 mois et au-dessus** : 1. Vve Durand, le Bot, Langon, 5.000 fr. ; 2. Lâiné, Trefellan, Bains-sur-Oust, 4.000 fr. ; 3. Laurent, la Favrais, Langon, 1.000 fr. — **Génisses et croisées nantaises de 12 mois et au-dessus** : Tourillon,

Langon, 3.000 fr. — **Génisses**

bretonnes de 12 mois et au-dessus : 1.

Vve Durand, le Bot, Langon, 5.000 fr. ;

2. Lainé, Trefellan, Bains, 4.000 fr. ;

3. Gouin, Bizeul, Bains, 2.000 fr. ; 4.

Dandé Jean, Bréheil, Langon, 1.000

fr. ; 5. Laurent, la Favrais, Langon,

500 fr. — **Vaches croisées** : 1. Ménard,

Bains-sur-Oust, 3.000 fr. ; 2.

Tourillon, la Glénais, Langon, 1.500

fr. ; 3. Vve Durand, le Bot, Langon,

800 fr. ; 4. Dandé Jean, Bréheil,

Langon (un bon insémination artificielle) ; 5. Tourillon, la Glénais, Langon (un

bon insémination artificielle) ; 6. Ménard, la Ménagère, Bains-sur-Oust (un bon

insémination artificielle) ; 7. Ménard, Bains (un bon insémination art.). — **Vaches**

bretonnes : 1. Gouin, Bizeul, Bains, 4.000 fr. ; 2. Lainé, Trefellan, Bains, 3.000 fr. ;

3. Godard, Langon, 1.500 fr. ; 4. Gouin, Bizeul, Bains, 1.000 fr. ; 5. Février Abdré,

Renac, 500 fr. — Prix d'ensemble, 3 animaux adultes de même race : Gouin,

Bizeul, Bains, 5.000 fr. ; 2. Lainé, Trefellan, Bains, 3.000 fr. ; 3. Vve Durand, Le

Bot, Langon, 2.000 fr.



Un taureau breton primé

Espèce chevaline. — **Juments suitées couvertes par étalons approuvés** : Dandé

Jean, Bréheil, Langon, 2.000 fr. ; Gauvin Auguste, La Glénais, Langon, 1.500 fr. ;

3. Laurent René, La Favrais, Langon, 1.000 fr. ; 4. Tual Albert, La Moissonnais,

Langon, 1.000 fr. — **Poulains et pouliches de 1 an** : Dandé Joseph, Quenairon,

Langon, 1.800 fr. — **Poulains et pouliches de 2 ans** : Dandé Joseph, Quenairon,

Langon, 2.000 fr.

Porcs. — **Verrats et York** : 1. Tourillon Pierre, La Glénais, Langon, 1.500 fr. ; 2.

Tourillon, Langon, 1.000 fr.

Beurres. — 1. Rondouin, La Grande-Vallée, Langon, 1.000 fr. ; 2. Dandé, Le

Vaulay, Langon, 700 fr. ; Gicquel, le Bourg, Langon, 500 fr. ; 4. Gouin, Bizeul,

Bains, 400 fr. ; 5. Robert, Croix-de-Roche, Langon, 300 fr. ; 6. Godard, Bois-

Gaudin, Langon, 100 fr. ; 7. Laurent, La Favrais, Langon, 100 fr.

Fruits. — Renouard Isidore, Langon, hors concours ; 1. Dandé Jean, Bréheil,

Langon, 500 fr. ; Coignard Louis, La Gare, Langon, 500 fr. ; Coignard Ernest, le

Bourg, Langon, 400 fr. ; 4. Geffray, 300 fr.

Labourage. — **Avec tracteurs** : 1. Dandé Jean, Bréheil, Langon, 2.500 fr. ;

Dandé Joseph, Quenairon, Langon, 1.500 fr. 3. Dandé Alexandre, Le Vaulay,

Langon, 1.000 fr. — **Avec chevaux** : 1. Porcher Julien, 2.000 fr. 2. Tual Albert, La

Moissonnais, 1.000 fr.